BATAILLON D'ARTILLERIE.
Ordre No. 15

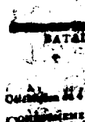

Conformément aux instructions du commandant en chef du corps d'occupation, en date du 14 mars 1864, le bataillon d'artillerie de marine sera dissous le 15 juin prochain.
Les officiers, sous-officiers, canonniers et ouvriers, à l'exception de ceux désignés ci-après, seront dirigés à Cherbourg, pour y être embarqués sur le transport de l'Etat le Var.
Le capitaine, commandant en second, sera remplacé par un officier désigné par le commandant supérieur.
F. BARTON.
Pour copie conforme :
Le major de garnison, E. BURTHE.
10 juin

MANUFACTURE IMPÉRIALE.
Ordre No. 16
Les ouvriers de la manufacture impériale, installée à cet effet (ou bourgeois), dimanche prochain, 12 juin, à 10 heures précises du matin, pour procéder à l'élection de deux délégués destinés à faire partie du jury international qui doit fonctionner à Londres.
Le directeur de la manufacture, G. CALGATERRA.
10 juin

MUSÉE CHRÉTIENNE DE MONTE VERNON.

Le Commissaire soussigné a l'honneur de faire connaître à MM. les amateurs, qu'il a reçu, par ordre de Sa Sainteté, Léon XII, une nouvelle collection de tableaux, représentant la Passion de N. S. Jésus-Christ, et qu'il les exposera en vente publique, le 15 juin prochain, dans le palais du Vatican.
Le Commissaire, Segretario,
G. CALGATERRA.
10 juin

PREMIÈRE BRIGADE MILICE DE LA LOUISIANE.
Quartier-Général de Brigade, }
16 juin 1864.

ORDRES DE BRIGADE — No. 5.

A FIN que la première Assurveuse de notre Indépendance Nationale prenne le rang qu'elle a droit d'avoir dans notre Système de défense, et que les officers et les soldats de la Louisiane soient à la hauteur de leur réputation, le Général commandant la première brigade de milice de la Louisiane ordonne ce qui suit :
1re. Les colonels James H. Robin et Forrest F. Smith, le lieutenant-colonel Lewis Bringier, et le major Ed. de la Vergne, commandant les deux régiments composant la première brigade, demeurent chargés de leur régiment respectif de sa revue du 4 juillet, à midi, sur le champ de manœuvre, situé à la Nouvelle-Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine, et qui sera désigné sous le nom de Champ de Mars.
2e. Le colonel Lathrop, commandant le 4e chasseurs à pied, fera honneur le Pavillon National au lever du soleil, sur le Quartier-Général. Le D. Louisiane, et le colonel Lathrop, commandant le 4e régiment, est également chargé de faire déployer le Pavillon National sur le Place de Lafayette, et de le saluer à midi, au moment de la revue du même régiment dans sur la Place Lafayette.
3e. Le colonel Forester, Jr. Smith ordonnera au corps d'Artillerie de son régiment, de faire un salut national sur chacune des places publiques de la Nouvelle-Orléans, et ce, lever du soleil à midi et au coucher du soleil.
4e. Les colonels non-spécifiés devront être ordonnés pour le plus bref délai, afin qu'ils puissent donner leur revue à l'honneur du Pavillon National, et se rendre au Quartier-général, pour qu'il n'y ait rien à désirer sous ce rapport.
Le Quartier-général Donne du même règlement; le colonel Cole de même régiment; le colonel Lathrop de même; le major Bringier de même; le colonel Langston de même; le colonel Jeffreys, le colonel Lormie de même; le major Walker, commandant le même régiment, avec leur état-major et leur Ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les officiers de l'état-major de la brigade, se rendront en face de l'hôtel de Ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue St. Charles, avec leurs chevaux et chacun en uniforme complet et à tête de leurs corps.
Les officiers adjoints pour leurs chevaux les mêmes harnachements que ceux désignés pour les officiers d'état-major du régiment.
Par ordre du colonel, G. W. OAKEY,
Commandant la 1ère Brigade M. L.
Nuvoz Bigeaux, Aide-de-Camp.
Soussigné Section de Major de Brigade.
11 juin

QUARTIER-GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre de Brigade, No. 8.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1864.

Conformément à la loi et en vertu d'ordres émanés du quartier général de la Légion de la Louisiane, le soussigné a l'honneur de faire connaître, à la connaissance de tous les officiers et soldats de la Légion de la Louisiane, que le 16 juillet prochain, à 12 heures du matin, il y aura revue générale par le commandant d'Orléans, à la Place d'Armes, à la Nouvelle-Orléans.
Le soussigné, en s'adressant aux officiers et soldats de la Légion de la Louisiane, leur rappelle que cette revue générale est ordonnée pour célébrer le 88e anniversaire de l'Indépendance Nationale.
Le Campagne des Louisianais, officiers, capitaine Pierce, se rendra à cette revue dans deux heures avant la revue pour en former les postes et garnir les grilles.
Le major commandant de l'Artillerie prendra les mesures nécessaires pour faire exécuter un salut national sur les places publiques des municipalités Nos. 1 et 3, le lever du soleil, à midi et au coucher.
Les chefs de corps sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la stricte exécution du présent ordre.
Par ordre du brigadier-général,
Commandant la Légion de la Louisiane,
NORBERT VIGNIÉ,
Aide de camp de service.
20 juin

QUARTIER GENERAL
16ème. Division, M. L.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1864.

Ordre.
Les Corps de volontaires de cette division, s'assembleront, en toute ordonnée, le 4 juillet prochain, à 10 heures du matin, à 7 heures du matin, en équipement complet et prêts à célébrer avec tous les honneurs militaires l'Anniversaire de la Fête Nationale.
2e. Les Officiers des corps d'Artillerie se préparèrent à tirer un salut de cent coups de canon, à midi, à midi, et au coucher du soleil, sur les places publiques de la Ville, de la tête, et de la tête.
3e. Le Brigadier-Général commandant la Légion de la Louisiane et le Brigadier Général Reserve Davis, commandant la 2e Brigade, ont chargé de l'exécution de la présente ordonnance, dans leur commandement respectif, et se fiant à leurs ordres ultérieurs émanés du quartier-général de la division.
Par ordre du Major Général J. L. LEWIS,
Commandant la 16ème Division.
CHAS. E. FORSTALL,
Aide de Camp.
19 juin—6

WILLIAM DAVIDSON, JOHN PARSON,
WILLIAM DAVIDSON & Co.,
Négociants Commissionnaires,
31, rue du Canal.

VINS ROUGES,
—Importation directe—
60 barriques Médoc, de 50 Quarrins, 1862;
barriques St. Estèphe, 1862; 50 de Pauillac, 1862;
barriques St. Julien, 1862; 50 de St. Emilion, 1862;
A vendre par
11 juin—3m. G. H. LYNCH,
No. 30, rue Bienville.
Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE, CAFÉ.
TABAC. CONFITURES.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Thés, Cigares.

F. CUBICH,
PHARMACIEN,
Enregistré comme tel au Bureau d'Enregistrement,
NOUVELLE ORLÉANS

SHULTZ, HADDEN & LEACH,
Marchands Commissionnaires,
17, Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.
Charleston Shultz | David Hadden, | Joseph Leach,
Memphis, Ky. | Mississippi. | Nouvelle-Orléans
Juillet 6m

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAI SES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 30, rue de Chartres, près salle Canal.
4 juin

DITTRICH & SHANNON,
Marchands-Commissionnaires,
Et Agents Expéditeurs et Consignataires.
No. 20, rue Poydras,
(Entrepôt Tchoupitoulas.)
Prennent des avances libérales sur les consignations qui leur seront faites.
N. B. DITTRICH. | F. C. SHANNON.
NELS-ORLÉANS;
1er juin—6p

CH. C. CIPRIO,
DOCTEUR EN MÉDECINE,
No. 70, rue des Ursulines, entre les rues Royale et Condé.
7 juin—6p

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. E Docteur Cirbio a transporté son domicile dans la rue No. 70, rue des Ursulines, entre les rues Royale et Condé.
Dispensaire Clinique, pour le traitement des maladies des yeux, de midi à 1 heure.
7 juin

CONFORMÉMENT aux instructions du commandant général des Troupes, en date du 14 mars 1864, ordonnant à l'armée la libération, à partir de l'expiration d'un congé de trois mois, de tous les hommes de la classe de 1864, le soussigné a l'honneur de faire connaître à la population de la Louisiane, que les militaires de la classe de 1864 seront libérés du service actif, à partir du 15 juin prochain, et qu'ils seront dirigés sur la Nouvelle-Orléans, pour y être embarqués sur le transport de l'Etat le Var.
Par ordre du brigadier-général,
Commandant la Légion de la Louisiane,
NORBERT VIGNIÉ,
Aide de camp de service.
20 juin

QUARTIER GENERAL
16ème. Division, M. L.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1864.

Ordre.
Les Corps de volontaires de cette division, s'assembleront, en toute ordonnée, le 4 juillet prochain, à 10 heures du matin, à 7 heures du matin, en équipement complet et prêts à célébrer avec tous les honneurs militaires l'Anniversaire de la Fête Nationale.
2e. Les Officiers des corps d'Artillerie se préparèrent à tirer un salut de cent coups de canon, à midi, à midi, et au coucher du soleil, sur les places publiques de la Ville, de la tête, et de la tête.
3e. Le Brigadier-Général commandant la Légion de la Louisiane et le Brigadier Général Reserve Davis, commandant la 2e Brigade, ont chargé de l'exécution de la présente ordonnance, dans leur commandement respectif, et se fiant à leurs ordres ultérieurs émanés du quartier-général de la division.
Par ordre du Major Général J. L. LEWIS,
Commandant la 16ème Division.
CHAS. E. FORSTALL,
Aide de Camp.
19 juin—6p

WILLIAM DAVIDSON, JOHN PARSON,
WILLIAM DAVIDSON & Co.,
Négociants Commissionnaires,
31, rue du Canal.

VINS ROUGES,
—Importation directe—
60 barriques Médoc, de 50 Quarrins, 1862;
barriques St. Estèphe, 1862; 50 de Pauillac, 1862;
barriques St. Julien, 1862; 50 de St. Emilion, 1862;
A vendre par
11 juin—3m. G. H. LYNCH,
No. 30, rue Bienville.
Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE, CAFÉ.
TABAC. CONFITURES.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Thés, Cigares.

F. CUBICH,
PHARMACIEN,
Enregistré comme tel au Bureau d'Enregistrement,
NOUVELLE ORLÉANS

SHULTZ, HADDEN & LEACH,
Marchands Commissionnaires,
17, Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.
Charleston Shultz | David Hadden, | Joseph Leach,
Memphis, Ky. | Mississippi. | Nouvelle-Orléans
Juillet 6m

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAI SES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 30, rue de Chartres, près salle Canal.
4 juin

DITTRICH & SHANNON,
Marchands-Commissionnaires,
Et Agents Expéditeurs et Consignataires.
No. 20, rue Poydras,
(Entrepôt Tchoupitoulas.)
Prennent des avances libérales sur les consignations qui leur seront faites.
N. B. DITTRICH. | F. C. SHANNON.
NELS-ORLÉANS;
1er juin—6p

CH. C. CIPRIO,
DOCTEUR EN MÉDECINE,
No. 70, rue des Ursulines, entre les rues Royale et Condé.
7 juin—6p

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. E Docteur Cirbio a transporté son domicile dans la rue No. 70, rue des Ursulines, entre les rues Royale et Condé.
Dispensaire Clinique, pour le traitement des maladies des yeux, de midi à 1 heure.
7 juin

ORLEANS HIGH SCHOOL
(LYCÉE D'ORLÉANS.)
Rue de l'Hôpital.

CETTE INSTITUTION, fondée [illegible] sous la direction de M. LOUIS TUCKER, A. M.
Le but de cette institution est de donner à la jeunesse une éducation libérale et pratique.
Les études comprennent le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, la chimie, la botanique, la philosophie, la rhétorique, la littérature, la composition, la déclamation, le dessin, la musique vocale et instrumentale, la gymnastique, l'escrime, etc.
Les cours d'études sont divisés en trois classes, savoir : la classe élémentaire, la classe moyenne et la classe supérieure.
Les élèves de chacune de ces classes sont soumis à un examen public, à la fin de chaque année scolaire